

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 241 / E.C.

OBJET:

Copies actes de
naissance.-

ASTRIDA



786

Astrida, le 3 Février 1951.-

Monsieur le Conseiller Juridique,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe
copies certifiées conformes des actes de naissance n°s 142,
146 - 147 et 148.

L'Officier de l'Etat Civil,
J. KIRSCH,

Monsieur le Conseiller Juridique,
à

USUMBURA.-